

## LA LETTRE ECO

N°103

29 novembre 2014



### « Retraite, juste un autre monde » dans les meilleures librairies

Pour toute information concernant la lettre, les formules d'abonnement, le livre sur la retraite) ou pour solliciter l'intervention de Lorello Ecodata pour des conférences ou des formations..., vous pouvez nous appeler au 01 45 00 37 37 ou nous adresser un email : [o.penichou@o2p-conseil.com](mailto:o.penichou@o2p-conseil.com).

### LE COIN DES EPARGNANTS

La semaine économique et financière a été marquée par la réunion de l'OPEP, le rapport franco-allemand et la baisse historique des taux de l'OAT à dix ans.

	28 novembre 18 heures	21 novembre	14 novembre	1 <sup>er</sup> janvier
<b>CAC 40</b>	<b>4 390 pts</b>	4 357 pts	4 202 pts	4 295 pts
<b>Taux de l'OAT à 10 ans</b>	<b>0,9970 %</b>	1,1480%	1,1620%	2,56 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans</b>	<b>0,70 %</b>	0,771%	0,785%	1,94 %
<b>Cours de l'euro / dollars</b>	<b>1,2436</b>	1,2394	1,2521	1,3765
<b>Cours de l'once d'or en dollars (1<sup>er</sup> fixing Londres)</b>	<b>1 184</b>	1 193	1 154	1 227
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars</b>	<b>69,90</b>	79,50	79,41	107

## **La bourse de Paris hésite sur la voie à suivre**

La bourse de Paris a gagné 0,99 % en cinq jours, frappée d'une langueur toute monotone sur fond de faible inflation. Les menaces déflationnistes ont refroidi les ardeurs des investisseurs qui, du fait de la fermeture des marchés américains en raison de Thanksgiving, ont opté pour la prudence. Les quelques signes encourageants sur un éventuel retour de la croissance au sein de la zone euro ainsi que la baisse du pétrole n'ont pas convaincu. Néanmoins, sur un mois, le CAC 40 a progressé de 7 % effaçant presque complètement les pertes de ces trois derniers mois. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier la hausse s'élève désormais à 2,19 %.

Au niveau international, le Daxx allemand a gagné 2,55 % sur la semaine, le Footsie britannique a perdu 0,42 % et le Dow Jones a progressé de 0,10 %.

## **L'Etat emprunte pour rien ou presque**

L'Etat a émis, jeudi 27 novembre, des Obligations Assimilables du Trésor à 10 ans au taux historiquement bas de 0,99 %. La contraction de l'inflation, la politique d'achats de titres de la BCE et la décision de l'OPEP de ne pas réduire les quotas de production favorisent ce processus de baisse. La réduction des besoins d'emprunt de l'Allemagne qui a renoué avec l'équilibre budgétaire contribue également au recul des taux. La France avec ses larges lignes d'emprunts, avec son fort taux d'épargne et sa belle capacité à lever les impôts bénéficie de l'intérêt, tout relatif, des investisseurs. La diminution des taux depuis le mois de janvier est impressionnante, plus de 1,5 point. Cette baisse des taux est une aubaine pour l'Etat, les remboursements d'intérêts se réduisant malgré la hausse de la dette. Le service de la dette devrait ainsi s'élever à moins de 44 milliards d'euros en 2015 en recul par rapport à 2014 de plus de 2 milliards d'euros sous réserve qu'il n'y ait pas un retournement. Par ailleurs, il faut prendre en compte le recul des prix qui augmente les taux d'intérêt réels et qui réduit les recettes fiscales.

## **L'OPEP laisse filer pour mieux rebondir ?**

L'OPEP a décidé de ne rien faire pour endiguer le mouvement de baisse du baril. L'organisation a, à plusieurs reprises, utilisé cette stratégie afin de reprendre en mains un marché qui a tendance à lui échapper. De ce fait, le baril est passé en-dessous de la barre des 70 dollars. Vendredi, le baril de pétrole « brent » s'échangeait à 69,9 dollars.

L'OPEP ne contrôle plus que 35 % du marché du pétrole contre 42 % en 2008. La montée en puissance des pays non-OPEP avec, en particulier, la forte progression des Etats-Unis et du Canada changent la donne. L'Arabie Saoudite, premier producteur, ne veut pas jouer le rôle de régulateur.

Les pays de l'OPEP peuvent supporter mieux que d'autres la baisse des cours. Les coûts d'exploitations au sein des pays du Golf sont faibles en comparaison de ceux des Etats-Unis, d'Amérique Latine ou de Russie. La baisse des cours risque de remettre en cause la rentabilité de certains gisements. Par ailleurs, sur un point de vue géostratégique, la baisse des cours handicape des pays comme la Russie ou

l'Iran. Elle rend moins attractif le pétrole de contrebande en provenance, par exemple, de Daech. Les pays du Golf bénéficient, en outre, des appréciables réserves financières accumulées ces dernières années et l'appréciation du dollar réduit, en partie, l'impact du recul du prix du baril.

L'OPEP fait le pari d'une remontée progressive du prix du pétrole au cours du second semestre 2015. Cette remontée serait notamment liée à l'amélioration de la conjoncture économique. S'il n'y avait pas d'inversion d'ici le milieu de l'année prochaine ou si la chute était trop rapide, l'OPEP serait contrainte de revoir sa position.

En trente ans, l'OPEP est intervenue une cinquantaine de fois : 22 fois pour faire baisser les prix, 27 fois pour les faire remonter. Les précédents démontrent que les à-coups de faiblesse peuvent être suivis de réactions assez rapides de la part de l'OPEP. Ainsi, au début de l'année 1986, les Saoudiens avaient décidé quasi unilatéralement de laisser filer les prix. Le baril était ainsi tombé à moins de 10 dollars le baril. Cette chute fut enrayerée dès le mois d'août 1986 avec l'instauration de nouveaux quotas pour la vente de pétrole. En 1998-1999, après la crise asiatique, l'OPEP, confrontée à une forte chute du prix du baril à moins de 12 dollars, avait durci les quotas de production entraînant une hausse.

En 2008, avec la crise économique et financière, le baril est rapidement passé d'un pic de 147 dollars à 35 dollars. Pour enrayer ce mouvement de baisse, l'OPEP avait alors décidé de retirer 4,8 millions de barils en quelques mois, le quota tombant à 24,8 millions de barils permettant une remontée du baril à 100 dollars.

En 2014, l'OPEP fait donc le pari de l'assainissement du marché avec la reprise de l'activité aidée en cela par une réduction naturelle de l'offre. Les difficultés de certaines compagnies pétrolières pourraient lui donner raison d'ici quelques mois.

## **SI VOUS N'AVEZ PAS SUIVI L'ACTUALITE ECO CETTE SEMAINE...**

### **L'Union européenne impose un ultimatum budgétaire à la France**

La nouvelle Commission européenne s'est refusée à sanctionner la France mais a décidé de reporter au mois de mars son jugement sur le budget. La France n'est pas la seule à être visée par cette procédure. Elle concerne également l'Italie, la Belgique, l'Espagne, Malte, l'Autriche et le Portugal. La Grèce et Chypre bénéficient, par ailleurs, d'un dispositif de soutien et sont donc exclus de cet examen.

Au sujet de la France, la Commission de Bruxelles a souligné que « la France a accompli des progrès limités en ce qui concerne la partie structurelle des recommandations budgétaires formulées par le Conseil des ministres des finances de l'UE... ». En conclusion, la Commission « invite les autorités à accélérer leur mise en œuvre ».

La France avait obtenu un délai de deux ans, en 2013, pour revenir en-dessous des 3 %. A la demande du Gouvernement et en accord avec la précédente Commission, cet objectif a été reporté à 2017. Jusqu'à maintenant, les autorités européennes

n'ont pas réellement voulu engager un bras de fer avec la deuxième économie de la zone euro et membre fondateur de la Communauté européenne. La Commission a, simplement, à plusieurs reprises, indiqué que la France était très en retard sur son processus d'assainissement. Le nouveau Président de la Commission, Jean-Claude Juncker a opté pour un jugement de Salomon. Il n'a pas voulu entamer sa présidence par un bras de fer avec les autorités françaises. Néanmoins, en mettant la décision de la Commission en sursis jusqu'au mois de mars, il a voulu donner quelques gages aux tenants de la ligne dure.

### **« Réformes, investissement et croissance, un agenda pour la France et l'Allemagne » : un rapport de plus ?**

La remise du rapport Enderlein / Pisani aux ministres de l'économie français et allemand, Emmanuel Macron et Sigmar Gabriel, est-elle la chronique d'une histoire déjà annoncé ? En effet, ce rapport, au-delà d'un constat amplement partagé sur les problèmes récurrents des deux pays et plus largement de l'Europe, avance des propositions qui ont malheureusement peu de chances d'être mises en œuvre.

Le rapport propose de manière censée, une relance de l'investissement en France et en Allemagne, l'ouverture du marché du travail en Allemagne, la mise en œuvre de réformes structurelles en France (flexi-sécurité, réforme des administrations publiques).

Les ministres des deux pays ont reçu poliment ce rapport en indiquant qu'ils n'avaient pas l'intention de changer leur politique pour autant.

Au-delà des considérations de politique intérieure ce rapport souligne que la France et l'Allemagne s'éloignent l'un de l'autre même si les complémentarités demeurent. L'Allemagne qui a amplement bénéficié du développement industriel des pays émergents est confrontée à un vieillissement de sa population quand la France bénéficie d'une croissance démographique encore assez soutenue. La France, pays de services, éprouve les pires difficultés à contenir ses coûts quand l'Allemagne engrange les bénéfices de sa stratégie de haute compétitivité. Face à l'euro, face aux dépenses publiques, les visions des deux peuples divergent. Les Allemands, en tant que retraités et futures retraités, souhaitent que leur épargne soit préservée et qu'elle rapporte le plus possible. La France doit faire face à des dépenses d'éducation supérieures. L'Allemagne privilégie les plans économiques globaux quand la France préfère réformer au fil de l'eau.

Avec vigueur, les auteurs du rapport soulignent que les niveaux d'investissement sont, en Europe, trop bas. En 2013, la formation brute de capital fixe, 16 % du PIB, reste inférieure à celle de 2007 quand, aux Etats-Unis, elle est supérieure et dépasse 20 %. Les rapporteurs indiquent que l'Europe continentale doit faire évoluer le mode de financement des entreprises. Ce dernier doit reposer davantage sur le marché « actions » et moins sur le crédit. Ils réclament de mettre fin à la fragmentation de l'espace financier européen. Ils jugent nécessaire de faciliter les transferts financiers entre les pays membres.

Au-delà de préconisations pour relancer l'investissement en France et en Allemagne, les auteurs réclament la création de deux fonds, le premier concernerait le secteur privé et le second viserait à faciliter les investissements publics.

Par ailleurs, les rapporteurs proposent de décliner le processus de Schengen à l'économie et au marché du travail. Derrière cette formule, il y a l'idée de créer une Europe à plusieurs vitesses. L'Allemagne et la France devraient prendre l'initiative de avec quelques pays volontaires d'aller plus en avant dans la construction européenne. Certains domaines comme l'énergie, l'économie numérique, les évolutions professionnelles, les qualifications et les diplômes pourraient donner lieu à la mise en place de politiques réellement européennes. Avec prudence, les auteurs souhaiteraient qu'un espace social soit institué entre plusieurs pays membres dont la France et l'Allemagne. Dans cet espace les qualifications et les diplômes seraient mutuellement reconnus. La portabilité des avantages sociaux serait également garantie.

Le secteur de la santé, celui des biotechnologies voire la défense en ce qui concerne les politiques d'achat de matériel pourraient également entrer dans le champ de ces nouveaux espaces « Schengen ». Le rapport préconise, par ailleurs, une convergence à terme des salaires minimum, des politiques des marchés du travail, des politiques d'éducation et de retraite.

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### La croissance va-t-elle enfin sortir du bois ?

Avec un baril qui a perdu 30 % de sa valeur depuis le 1<sup>er</sup> janvier, avec un euro qui s'est déprécié de plus de 10 %, avec des taux d'intérêt historiquement bas, avec un plan d'investissement, modeste mais quand même lancé au niveau européen, la croissance française devrait logiquement repartir dans les prochains mois. Le problème, c'est le logement.

La croissance du troisième trimestre nous éclaire peu sur les capacités de rebond de l'économie française. En effet, cette croissance était en grande partie imputable à la progression des dépenses publiques qui doivent, en principe, dans les prochains mois, baisser. Il est trop tôt pour mesurer l'impact du pacte de compétitivité.

Dans cet océan de morosité, quelques points positifs sont à noter et à surligner en jaune vif. Ainsi, le jugement des industriels sur leurs perspectives personnelles de production établi par l'INSEE marque un net redressement depuis deux mois. L'amélioration concerne tous les secteurs d'activité bâtiment compris. Au mois de novembre, l'indicateur du climat des affaires en France, progresse de trois points. Il revient ainsi à son niveau de juin. Il gagne un point dans l'industrie et les services. Il gagne quatre points dans le bâtiment et le commerce de gros et six points dans le commerce de détail. L'indicateur de retournement pour l'ensemble des secteurs passe dans la zone favorable.

La remontée de l'indicateur de confiance des ménages est un autre signe encourageant. Il gagne 2 points, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis mars tout en restant nettement en dessous de sa moyenne de longue période.

Avec la montée en puissance du CICE et du pacte de responsabilité, le Gouvernement français espère fortement le redémarrage d'ici le mois de mars de l'année prochaine de l'économie française afin de trouver les trois à quatre milliards d'euros d'économies nécessaires pour satisfaire les autorités européennes. Malheureusement, le délai est un peu court. Il est fort probable que l'amélioration conjoncturelle se dessine au cours du second semestre.

### **La BCE ira-t-elle encore plus loin ?**

A l'occasion de la réunion mensuelle du Conseil des gouverneurs du 4 décembre, prochain, la Banque centrale européenne présentera de nouvelles projections de croissance et d'inflation pour 2014 et 2015.

Compte tenu du niveau extrêmement bas de l'inflation au mois de novembre, 0,3 % contre 0,4 % au mois d'octobre et des résultats économiques décevants du troisième trimestre, tout force à croire que la BCE devra revoir ses prévisions à la baisse. L'ensemble des hypothèses sont à modifier dont celle liée au cours du pétrole. La BCE avait retenu un baril à 105 dollars pour 2015 et de 103 dollars en 2016 or ce dernier a coté à moins de 70 dollars vendredi 28 novembre. Cette révision devrait réduire d'au moins 0,3 point l'inflation. Compte tenu du contexte économique, il y a un risque de plus en plus sérieux d'installation d'un cercle vicieux déflationniste. Aujourd'hui, la BCE doit prendre en compte que la diminution de l'inflation rend inopérante les baisses de taux d'intérêt qu'elle a décidées. Les taux d'intérêt réels augmentent au fur et à mesure du recul de l'inflation freinant ainsi la reprise de l'investissement.

La déflation est un mouvement cyclique de baisse généralisée des prix ou pour reprendre Mario Draghi, la déflation correspond à une « baisse prolongée des prix, tous produits, secteurs et pays confondus, avec des anticipations auto-réalisatrices ». Au sein des deux tiers des pays de la zone euro, plus d'un cinquième des biens et des services pourraient connaître une contraction des prix et près des trois quarts ne connaîtraient une hausse des prix inférieure à 2 %.

La BCE pourrait donc être amenée à prendre de nouvelles mesures. Il est de moins en moins tabou d'évoquer un éventuel élargissement des actifs éligibles au rachat. La question des achats de titre de dette publique est ainsi posée. Mario Draghi, depuis plusieurs semaines, prépare son Conseil et l'opinion publique, en particulier allemande, en distillant quelques informations sur le sujet.

## **LE COIN DES TENDANCES**

### **Faut-il abattre Google et le pouvons-nous ?**

Le débat sur Google rappelle celui sur Microsoft dans les années 90 quand la firme de Richmond régnait sans partage sur le monde de l'ordinateur. Après de nombreux

procès et quelques concessions, Microsoft ne fut pas scindé. Créé en 1995, Google a détrôné Microsoft en fondant son développement sur son moteur de recherche et en utilisant la technique du cloud. Depuis une dizaine d'années, Google étend son empire. Google a commencé par proposer des services connexes au moteur de recherche (messagerie avec gmail, cartographie avec google earth et maps, les plateformes collaboratives en rachetant youtube) avant de s'attaquer à de nouveaux domaines comme les jeux vidéo, les smartphone, les netbook, la domotique, la santé, l'automobile, les biotechnologies... Le groupe pourrait à terme s'intéresser aux activités bancaires. Google bénéficie d'une masse de données considérables et des moyens techniques pour les traiter lui permettant de proposer de nouveaux services à coûts réduits.

En France, les recherches sur Internet sont réalisées à 93,5 % par Google. Yahoo arrive en deuxième position avec 2,7 % et Bing est 3<sup>ème</sup> avec 2,5 %. La position de Google est un peu plus forte en France qu'à l'échelle mondiale (90 %). Aux Etats-Unis, la situation est légèrement plus équilibrée. Google détient près des deux tiers du marché, Yahoo 17 % et Bing 10 %.

En Europe, la fragmentation des marchés n'a pas facilité l'avènement d'un moteur de recherche européen. L'absence de concurrence sur le marché du numérique serait, selon le Parlement européen, préjudiciable à l'emploi et à la croissance en Europe. C'est dans cet esprit qu'il a adopté, le jeudi 27 novembre, un rapport sur le développement de l'économie numérique au sein de l'Union européenne. Le point 15 de ce rapport vise la société Google sans la citer. Ainsi, le Parlement « demande à la Commission d'envisager de présenter des propositions visant à séparer les moteurs de recherche des autres services commerciaux comme l'un des éventuels moyens à long terme » permettant aux pays de l'Union européenne de développer le secteur du numérique. Si ce souhait a peu de chances d'aboutir à court et moyen terme, ce rapport du Parlement souligne la nécessité de favoriser l'émergence d'un véritable espace commun pour le numérique et l'exploitation des datas. Il y a une prise de conscience salutaire du potentiel économique de ce secteur d'activité et des dangers pour les libertés personnelles de l'utilisation des données fournies par les moteurs de recherche et les réseaux.

La tentation de casser Google est certainement un combat d'arrière-garde. L'évolution des techniques est plus rapide que le processus d'élaboration des directives. La bataille clef est celle de l'accès aux données et au respect de la vie privée. Par ailleurs, Google n'est pas infallible comme le prouve son échec avec « google + » qui devait être le concurrent de « facebook »

### **Le streaming est-il la nouvelle angoisse du libraire ?**

Aux Etats-Unis, la liseuse est entrée dans les mœurs quand en France le marché est encore balbutiant. Cette différence s'explique par la faible densité de librairies Outre-Atlantique. En moyenne, un Américain réside à 80 kilomètres d'une librairie quand en France, ce nombre est divisé par dix. De ce fait, les Américains ont pris l'habitude de commander sur Internet leurs livres et à les lire sur supports numériques. Par ailleurs, en France, les tablettes sont avant tout utilisées pour jouer, regarder de la vidéo ou pour écouter de la musique. De ce fait, il se vend 10 millions de liseuses

aux Etats-Unis contre quelques centaines de milliers en France. Néanmoins, il est fort probable que le marché des livres soit en pleine phase de mutation. Les tablettes en s'affinant et en intégrant des dispositifs de lecture empiètent de plus en plus sur le marché des liseuses. Par ailleurs, de nouveaux sites proposent les livres en streaming sur le même modèle que la musique. Le consommateur n'achète plus le livre, il le loue ou plutôt il paie un abonnement pour pouvoir le lire. Le streaming, ce serait la bibliothèque des temps numériques. Aux États-Unis, le site d'hébergement de documents Scribd peuvent accéder de manière illimitée à la majorité des livres d'une des grandes maisons d'édition américaine sur leur tablette ou sur leur mobile. L'application américaine Oyster propose aux lecteurs de consulter un catalogue de plus de 100 000 livres sur iPhone, pour un abonnement à 9,95 dollars par mois.

En France, Youboox créée en 2012, propose à ses abonnés de consulter un catalogue de 7 000 livres sur tablettes et sur le Web. Cette application aurait déjà plus de 130 000 abonnés. Les utilisateurs de ce service peuvent choisir entre une «offre découverte», gratuite, et une «offre premium», payante. Avec ce système de location, les règles du prix du livre ne s'appliquent pas. Youboox a déjà établi un partenariat avec une centaine d'éditeurs. Les investisseurs croient au développement du streaming au regard de la levée de fond qu'a réussi récemment cette start-up.



## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Lundi 1<sup>er</sup> décembre

Il faudra suivre avec attention la publication des indicateurs avancés « PMI manufacturier » **pour l'Italie, la France, l'Allemagne et la zone euro** ainsi qu'au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada.

Au **Royaume-Uni**, il sera intéressant d'analyser l'évolution des crédits à la consommation.

En **France**, seront communiquées les immatriculations de véhicules pour le mois de novembre. Au mois d'octobre, un recul de 3,8 % avait été enregistré. Sur les dix premiers mois de l'année, le marché était en progression de 1,4 % avec une progression de 7 % du Groupe Renault et de 2,9 % de PSA.

### Mardi 2 décembre

En **Espagne**, seront publiés les résultats de l'emploi pour le mois de novembre.

Aux **Etats-Unis**, il sera intéressant de regarder l'évolution des dépenses de construction. Elles sont attendues en hausse de 0,5 % pour le mois de novembre contre un recul de 0,4 % en octobre. Toujours aux Etats-Unis, sera publié l'indice d'optimisme économique pour le mois de décembre. Seront également communiquées les ventes de véhicules.

En **France**, il faudra suivre le colloque annuel du Conseil d'Orientation des Retraites.

### Mercredi 3 décembre

Le taux de croissance de l'**Australie** pour le troisième trimestre sera connu. Il devrait être de 0,7 % avec une moyenne annuelle de 3,1 %.

En **Suisse**, le taux de croissance sera également publié pour le troisième trimestre. Il devrait être de 0,3 % contre 0 % au deuxième. Sur l'année, le taux de croissance serait de 1,4 %.

Seront publiés les indices PMI des services du mois de novembre pour **l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, la zone euro, les Etats-Unis et le Royaume-Uni**.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre les résultats des ventes de détail qui devraient ressortir en hausse de 0,5 % pour le mois d'octobre après une baisse de 1,3 % en septembre.

### **Jeudi 4 décembre**

Pour **la France** sera connu le taux de chômage du troisième trimestre au sens du Bureau International du Travail.

Il faudra suivre les décisions de **la BCE et celles de la Banque centrale d'Angleterre.**

### **Vendredi 5 décembre**

En **Espagne**, sera communiquée la production industrielle du mois d'octobre.

Aux **Etats-Unis**, il sera intéressant d'étudier les résultats du taux de chômage qui devrait rester stable à 5,8 %. Seront également communiqués la balance commerciale du mois d'octobre et les revenus horaires moyens du mois de novembre.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata et d'O2P Conseil.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Olivia Penichou, Shahina Akbaraly, Valérian Denis et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Pour tout renseignement, contacter Shahina Akbaraly : [contact@o2p-conseil.com](mailto:contact@o2p-conseil.com)

Sites Internet : [www.lorelo.fr](http://www.lorelo.fr) / [www.O2P-conseil.com](http://www.O2P-conseil.com)

#### **Pour ton contact et correspondance**

- Par téléphone : 01 45 00 37 37
- Par email : [contact@o2p-conseil.com](mailto:contact@o2p-conseil.com)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 44, rue de Fleurus – 75006 Paris

**ABONNEMENT DE LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA**

**A envoyer par courrier ou par mail  
contact@o2p-conseil.com**

**Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata**

52 numéros de la lettre en version pdf

**Pour un lecteur**

Un an : 750 euros TTC

**De 2 à 10 lecteurs**

Un an : 1300 euros TTC

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

**Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.**

Adresse de facturation

Nom -----  
 Prénom -----  
 Fonction: -----  
 Organisme: -----  
 Adresse: -----  
 -----  
 Code Postal -----Ville -----  
 Pays  
 Tél.: -----  
 E-mail:-----

Nom et Prénom des lecteurs	Adresse mail des lecteurs

Adresse de facturation (si différente)

**Mode de paiement**

**Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA**

**Virement bancaire**  
 SARL LORELLO ECODATA  
 RIB : 30004 01497 00010186836 27  
 IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627  
 BIC : BNPAFRPPNIC